



MAIRIE DE MAULÉON

Place de l'Hôtel de Ville
79700 Mauléon
05 49 81 17 00
mairie@mauleon.fr

Horaires d'ouverture :
Du lundi au jeudi
8h30-12h30 / 13h30-18h30
Vendredi et veille de jour férié
8h30-12h30 / 13h30-16h30

MAIRIE ANNEXE DE MOULINS

18 Rue des Meuniers
Moulins, 79700 Mauléon
05 49 81 44 85
mairie-moulins@mauleon.fr

Horaires d'ouverture
Mardi : 13h30-17h30
Jeudi : 13h30-17h30

www.mauleon.fr

LE PETIT MOULINAIS

BRÈVES DE MOULINS | COMMUNE ASSOCIÉE DE MAULÉON

EDITO

#29 | AVRIL 2023

Beaucoup d'évènements à venir sur Moulins avec le vide grenier à l'américaine, la fête de la nature à la Corbelière, la kermesse de l'école... sans oublier les nombreux autres dans notre grande commune comme la fête de la musique, le forum des associations, la fête de La Chapelle, la journée estivale à la Durbelière...

Je vous souhaite une bonne lecture

Michel-Pierre Dubois

Maire délégué de Moulins



AGRANDISSEMENT DE LA MENUISERIE MARQUIS



Créée dans les années cinquante par Monsieur Pierre ROUSSELOT, la société a ensuite poursuivi son activité en 1986 sous la direction de Monsieur Jean-Pierre MARQUIS puis en 2008 de son fils Frédéric MARQUIS en association avec Monsieur Michaël DURET.

Cette menuiserie fabriquait entre autres des meubles de cuisine, des escaliers mais procédait également à de la rénovation de parquets anciens.

Depuis elle effectue aussi la pose d'ouvertures, de fermetures, la fabrication d'escaliers bois/métal sur mesure, la pose de terrasse et pergola Bioclimatique, ainsi que la pose d'isolation extérieure.

Venez découvrir leur savoir-faire sur : www.menuiserie-marquis.com

Installée jusqu'à présent rue de la Verdelière, et ayant une activité toujours grandissante son expansion était envisagée depuis un moment.

Le départ de la société POLYREX a permis ainsi la nouvelle implantation de la société MARQUIS MENUISERIE rue de la Cure. La surface des lieux, quatre fois supérieure, va apporter un véritable confort de travail et une nouvelle dynamique.

Cette mise en place est effective depuis le début du mois d'avril.



MENUISERIE MARQUIS – 12 Rue de la Cure - MOULINS



05.49.81.47.90



menuiserie.marquis@orange.fr

Informations recueillies auprès de Monsieur Frédéric MARQUIS.

Réalisations Menuiserie Marquis



TAILLE DES ARBRES FRUITIERS : «CHEMINS DE LA CORBELIÈRE»

Il faisait froid le matin du 17 mars pour la taille des arbres fruitiers de la corbelière.

L'association «les chemins de la corbelière» avec le service communication de la ville, l'association «les croqueurs de pomme» avaient invité large pour cette manifestation « formation à la taille des arbres fruitiers».

Une bonne vingtaine de personnes a répondu présent pour apprendre ou perfectionner la technique de la taille, parmi elles quelques personnes de Moulins, la Chapelle-Largeau, Mauléon, Rorthais, Saint Aubin de Baubigné, Nueil-Les Aubiers, 3 représentants des ateliers municipaux Mauléon, mais aussi des personnes de Bressuire, Moncoutant, Thouars et aussi de Baupréau (49). Particularité de cette année 1 participant sur 3 est une femme.

Suite au décès de Roger Biardeau des croqueurs de pomme adhérent aussi à l'association des chemins de la corbelière, c'est Joël Gabard qui a pris en main la formation. Il nous a fait une présentation intéressante des techniques de taille mais aussi des outils de taille, avec en particulier l'échenilloir, indispensable à la corbelière par la hauteur de certains arbres fruitiers.

Tous ont apprécié la formation (le plus dur maintenant est de se lancer), et chacun a bien voulu laisser son adresse mail pour une prochaine invitation avec en plus, pourquoi pas le greffage!

Ce sera au printemps 2024



VIDE GRENIER A L'AMERICAINE - 23 AVRIL

Le comité des fêtes de Moulins organise le 23 Avril un vide grenier « à l'américaine ».

Les brocantes américaines ont la particularité de se dérouler...chez soi ! En effet, le principe d'un vide grenier à l'américaine réside dans le fait que l'exposant expose devant chez lui (mais aussi s'il le désire dans sa maison, son jardin ou son garage ...).

Le départ s'effectuera à partir de 09H00 jusqu'à 17H00 à la salle Omnisport de Moulins. Un parcours sera prédéfini mais les participants choisiront d'aller sur les stands d'expositions de leurs choix. Un plan sera affiché à la salle.

Pour les personnes souhaitant un rafraîchissement, de la brioche ou des confiseries, un stand buvette sera tenu par le comité des fêtes directement à la salle.

Pour celles et ceux qui souhaitent exposer, l'inscription est possible jusqu'au vendredi 14 Avril. Pour plus de convivialité, parlez-en à vos voisins !

Si vous souhaitez plus de renseignements, vous pouvez contacter par mail l'équipe du comité des fêtes :

cdf.moulins79@gmail.com



DIMANCHE 23 AVRIL 2023
DE 9H À 17H

VIDE-GRENIER
à l'Américaine

VENTE CHEZ L'HABITANT !
DÉPART DE LA SALLE OMNISPORT
- BUVETTE SUR PLACE -

MOULINS

ORGANISÉ PAR LE COMITÉ DES FÊTES DE MOULINS (79) 
renseignements : cdf.moulins79@gmail.com

KERMESSE

Comme chaque année, l'école et l'APEL organisent la kermesse qui aura lieu le Samedi 24 Juin.

Une kermesse qui promet d'être haute en couleur !!

Et pour les repas, cette année c'est le retour des **Moules-Frites**.

Vous pourrez réserver votre menu, courant Mai et Juin.

Réservations à l'école ou au 05-49-81-49-40

Nous vous attendons nombreux !!



Pour info, l'APEL collecte toujours le papier, les 1er samedis tous les 2 mois.

Prochaine date : Samedi 3 Juin de 10h30 à 12h.

Pensez à nous et aux enfants !

PASSÉ PRESENT FUTUR : CLINS D'OEIL SUR MOULINS

PHOTOGRAPHIEZ MOULINS PENDANT UN AN



Règlement :

1. L'association «Passé-Présent-Futur» de Moulins organise une collecte de photos prises sur le territoire de Moulins et environs très proches. Celle-ci se fera entre le 15 mars 2023 et le 15 février 2024(*) et aura pour objectif une exposition des clichés sélectionnés par un jury au printemps 2024.
2. Ce n'est pas un concours, aucune récompense ne sera remise.
3. Thèmes libres, ex : Vie quotidienne, manifestations, monuments, faune, flore, insolite, etc.
4. Les clichés seront pris dans le respect de la décence et de la vie privée. Les photographies à caractère pornographique, raciste et blasphématoire seront exclues de la sélection.
5. Les clichés seront pris dans le respect du droit à l'image pour les personnes photographiées avec au préalable une autorisation de celles-ci.
6. Les propriétaires des clichés récoltés céderont ceux-ci gracieusement à l'association «Passé-Présent-Futur» pour une utilisation ultérieure dans un but non lucratif : illustrations documents, expositions, site internet, etc.
7. Les photos choisies seront sélectionnées par un jury établi par l'association «Passé-Présent-Futur».
8. Différents formats seront acceptés, format numérique en haute définition, et format papier photos exclusivement, taille minimum A4.
9. Les clichés seront à transmettre soit par mail : ppf.moulins79@gmail.com ou à déposer ou envoyer par courrier à l'adresse suivante :
Passé-Présent-Futur - 7 Rue Aristide Caillaud - Moulins - 79700 Mauléon
10. Renseignements demandés obligatoires* sinon les clichés ne seront pas pris en compte :
 1. Nom Prénom*
 2. Téléphone* - Adresse mail*
 3. Lieu prise de vue* - date si possible
 4. Légende (facultatif)



(*) Des photos antérieures au 15 mars 2023 mais récentes pourront être acceptées.

Pour plus d'informations, rendez vous sur le site Internet de l'association :
www.passepresentfutur-moulins79.com/CLINS-D-OEIL

FÊTONS LA NATURE : CONCOURS PHOTOS - 50 ANS DE NATURE

Avec le soutien de la Région Nouvelle Aquitaine, Mauléon s'engage avec plusieurs associations pour mieux connaître et faire connaître sa biodiversité à travers le programme « Continuités écologiques de Mauléon 2021-2023 ».



Pour impliquer les habitants dans ce programme, un événement « Fêtons la nature » est organisé les 12 et 13 mai 2023. Il se déroulera du vendredi soir au samedi après-midi et sera l'occasion d'animations et d'expositions sur le thème de la nature. L'objet du concours « 50 ans de nature à Mauléon : photos anciennes ou nouvelles et récits d'habitants » est de fêter les 50 ans de Mauléon grâce à des photos révélant sa nature.

Les photos doivent représenter la nature de Mauléon. Le territoire de Mauléon (La Chapelle Largeau, Le Temple, Saint Aubin de Baubigné, Rorthais, Loublande, Moulins, Mauléon) doit être identifiable. Les photos peuvent être anciennes ou récentes.

Le détail du concours sur www.mauleon.fr.

FÊTE DE LA MUSIQUE : LES INSCRIPTIONS SONT LANCÉES !

Montez sur scène le 21 juin prochain dans le centre de Mauléon !

La Commune de Mauléon lance un appel aux artistes amateurs et professionnels, de toutes formations et esthétiques musicales, afin de célébrer la musique le mercredi 21 juin 2023. Le dossier de candidature est à disposition sur le site internet www.mauleon.fr et est à transmettre avant le 21 avril 2023.



Grande manifestation populaire gratuite et ouverte à tous les musiciens, amateurs de tous niveaux ou professionnels, la Fête de la musique célèbre la musique vivante et met en valeur l'ampleur et la diversité des pratiques musicales, ainsi que tous les genres musicaux. Elle s'adresse à tous les publics et contribue à familiariser à toutes les expressions musicales, les jeunes et les moins jeunes de toutes conditions sociales.

FORUM DES ASSOCIATIONS LE SAMEDI 1ER JUILLET LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES

Forum des associations le samedi 1er juillet : les inscriptions sont ouvertes !

Cette année, la Commune de Mauléon fête ses 50 ans. Aussi, une des actions proposées dans le cadre de cet anniversaire est l'organisation d'un **forum des associations** toutes thématiques confondues, ainsi que la **3ème édition des Jeux de l'Ouin au complexe sportif Pierre Martin, le samedi 1er juillet.**



Le Forum se tiendra de 9h à 14h et les Jeux de l'Ouin de 15h à 20h. Afin de valoriser la richesse de son tissu associatif et de permettre au plus grand nombre d'associations de se faire connaître, ce Forum, plus élargi pour 2023, est l'occasion pour les associations de (re) trouver une visibilité, en échangeant avec les visiteurs et en proposant **des démonstrations et des animations.**

Pour le public, le Forum est un moment privilégié pour découvrir une activité, adhérer à une association ou encore, **devenir bénévole.**

Jusqu'au 7 avril 2023 les associations désireuses de participer à cette édition doivent remplir un **formulaire de candidature en ligne ou retirer un dossier en mairie.**

JOURNÉE ESTIVALE - LA DURBELIÈRE DIMANCHE 09 JUILLET 2023



L'Association La Durbelière organise sa journée estivale annuelle, le 9 juillet prochain sur le site remarquable du château de La Durbelière à St Aubin de Baubigné (79).

Outre le 4ième concours de peinture, la journée sera animée par de nombreux groupes et une restauration sur place sera assurée : Bivouac médiéval de la compagnie du Poitou, musiciens, démonstration d'artisans, jeux...

Pour la deuxième année, une exposition de photographies sera présentée, le thème de cette année étant les « mariés de la Durbelière » !

Nombreux êtes-vous à avoir choisi ce site romantique pour vos propres photos de mariage, ou certains de vos proches. Si vous voulez participer, vous pouvez envoyer vos photos sur contact@ladurbeliere.fr jusqu'au 9 juin 2023.



ASSOCIATION LA DURBELIERE

Courrier concours Peinture : 18 place de la Vendée 79700 La Chapelle
Largeau

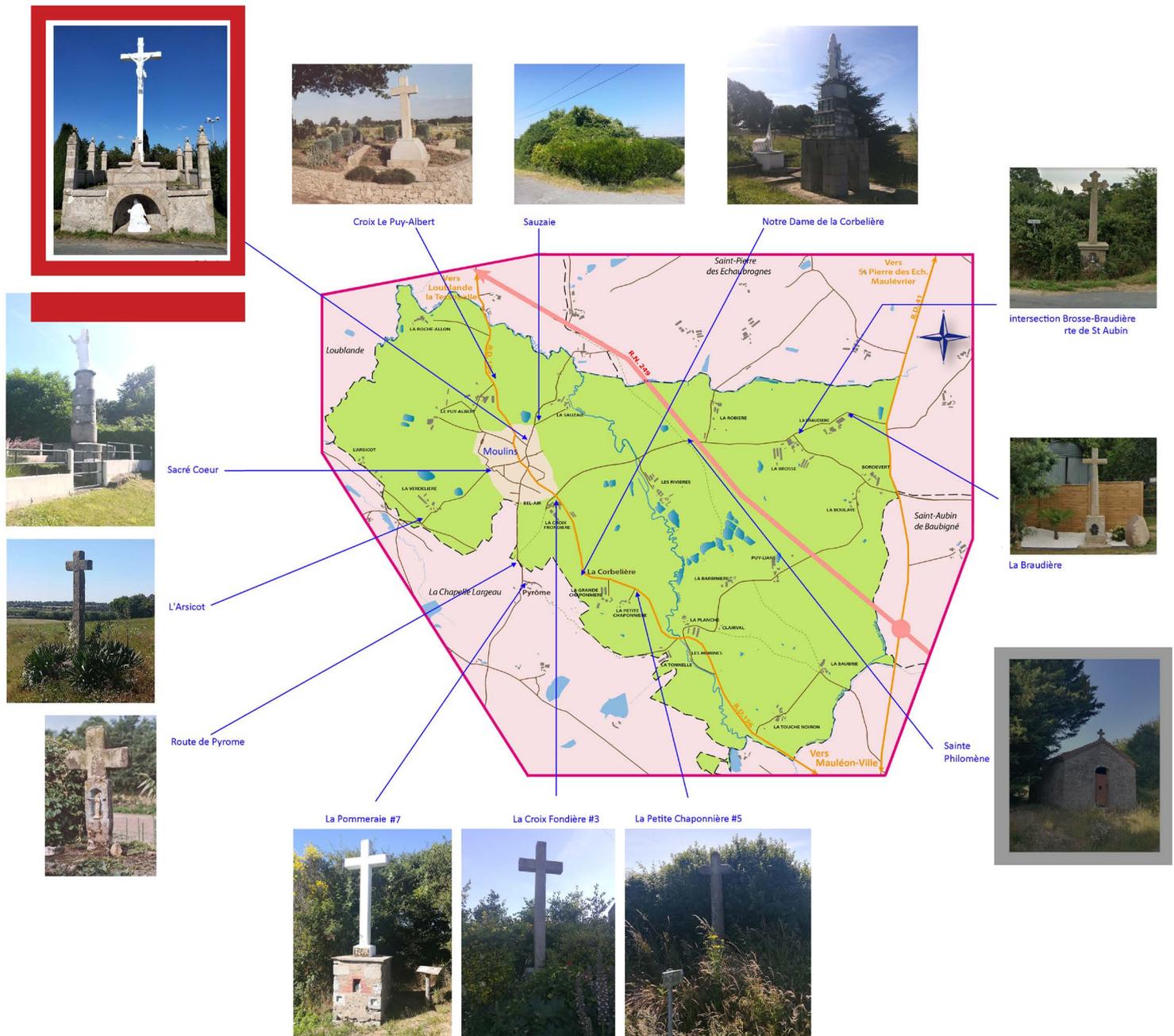
Mail : contact@ladurbeliere.fr

Site : ladurbeliere.fr

[facebook/associationladurbeliere](https://www.facebook.com/associationladurbeliere)

NOS CROIX, CALVAIRES ET MONUMENTS RELIGIEUX

Héritage de notre longue et mouvementée histoire, nous avons sur le territoire de Moulines un grand nombre de croix, calvaires et monuments religieux. Nous allons tenter de vous raconter leur histoire.



LE CALVAIRE

L'origine du mot calvaire vient du latin calvaria et qui vient de l'araméen (origine de la langue hébraïque) Golgotha «Mont du Crâne» et traduit en latin «tête chauve» ou «crâne».

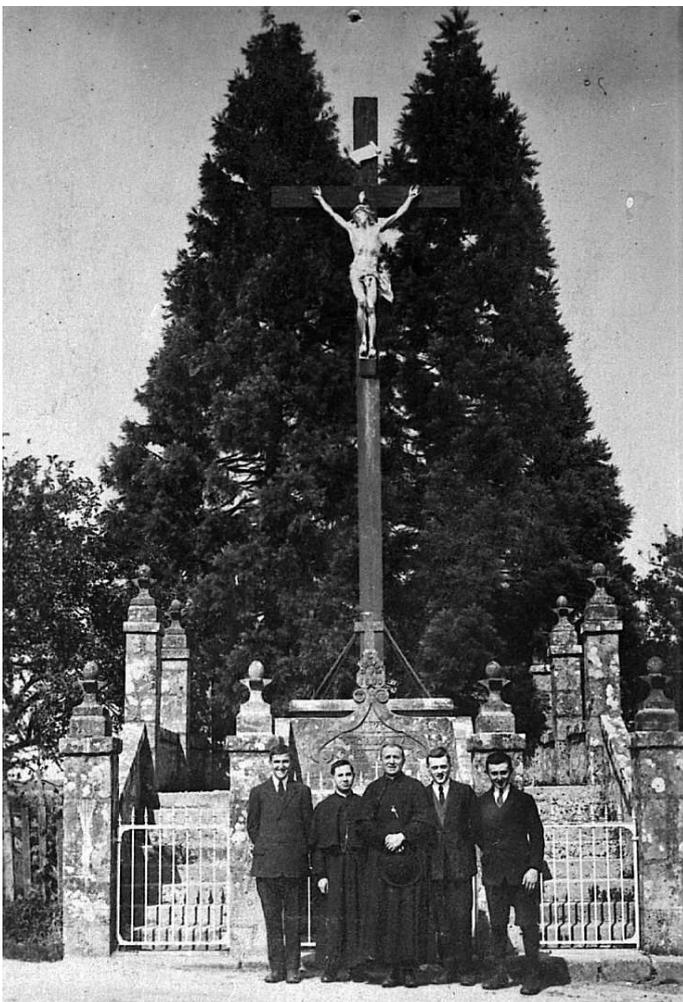
L'Église, au début du 19e siècle, a décidé de reconstituer la puissance sacrale des pratiques religieuses, des objets et lieux saints, et désigna ce projet «Recharge sacrale». Cela fait suite à la Révolution française et sa désacralisation des choses religieuses. Aussi la construction de calvaires fait partie de ce projet et on en verra de nombreux émerger dans toute la France.

Le calvaire de Moulins est situé en bas de la rue de la Cure à l'entrée de l'ancien cimetière. Ce cimetière était situé à l'emplacement de la société PEM. Il a été fonctionnel de 1828 à 1890, mais comme il était très humide, les fosses se remplissaient avant les sépultures, il a été déplacé route du Puy-Albert.

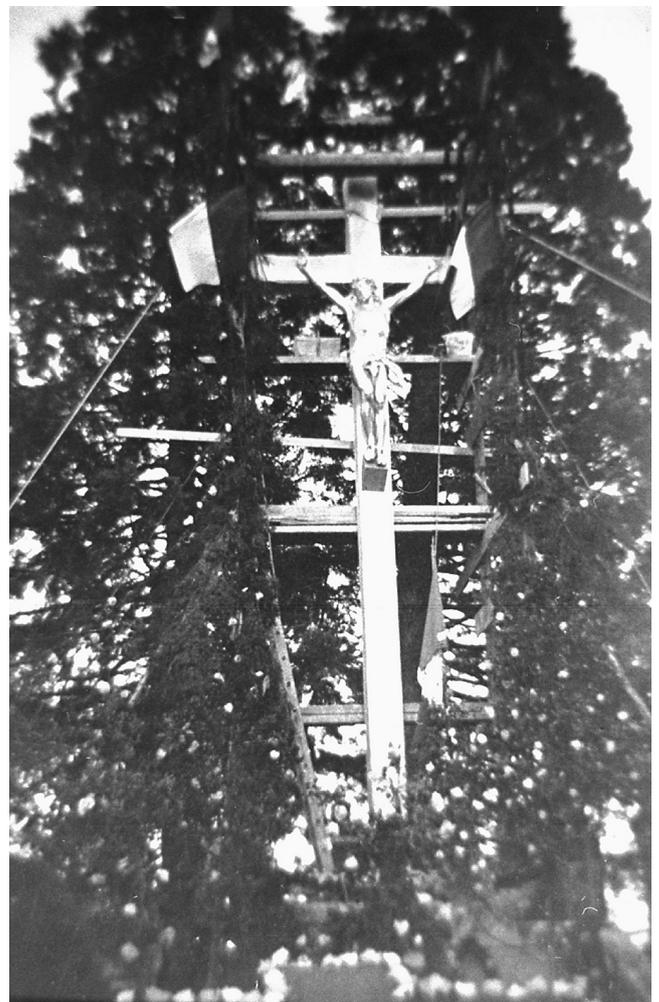
Une description du calvaire par J. Roy curé de la paroisse 1887-1904 :

La paroisse de Moulins possède au bas du bourg à l'entrée de l'ancien cimetière un magnifique calvaire, tout en pierres de taille ; il fut construit en 1826 par M. MADIOT. Ce calvaire se compose d'une façade ornée de 4 clochetons. Entre les deux du milieu se trouve, fermée par une grille à deux battants, une grotte dans le fond de laquelle repose une piéta artistique en fonte bronzée blanc. Sur chaque côté de cette façade terminée par deux clochetons est posée une rampe qui conduit au palier sur lequel est le piédestal qui reçoit la croix. Le palier est bordé par un garde-corps plein surmonté de clochetons dont un chou en granit forme le couronnement de chacun d'eux.

Ailleurs dans la paroisse, tous les quatre chemins ont été plantés soit à l'occasion d'un jubilé, soit à l'occasion d'une retraite, des croix de pierres qui sont au nombre de six. (Histoire de la paroisse par le curé ROY)



La croix est en bois



Pose croix en ciment

Une nouvelle croix est plantée sur le grand calvaire, le 31 août 1841, elle est bénite par M. l'abbé COUSSEAU directeur du grand séminaire de Poitiers, en présence de M. BOURASSEAU prêtre desservant et de toute la paroisse de Moulins.

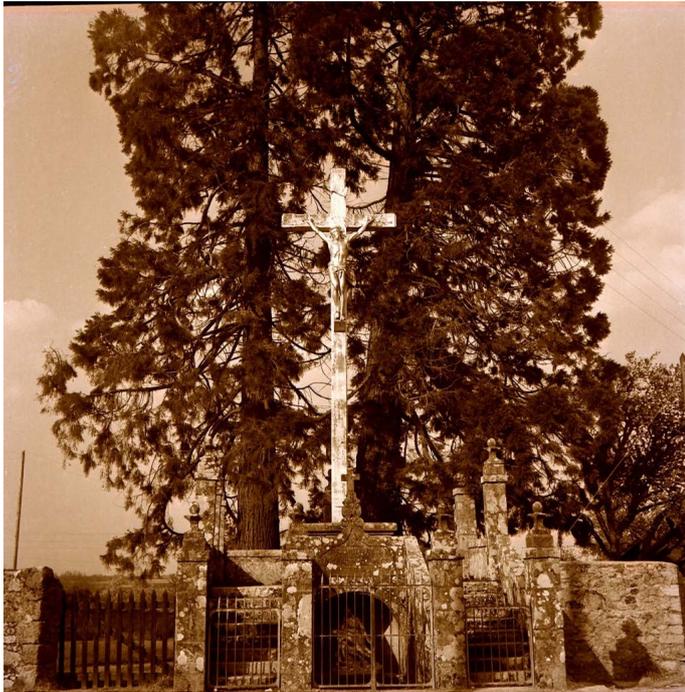
Le 29 mai 1865, pour la clôture du Jubilé, une nouvelle croix de bois bénite par M. MAUPIER curé doyen de Châtillon est plantée sur le calvaire ordinaire. Les exercices ont été prêchés par le Révérend Père Dominique GAUDINEAU, Enfant de Marie Immaculée de Chavagnes, par les soins duquel la paroisse a reçu le bien fait de la création des confréries des Saints Anges, et des Mères Chrétiennes et de l'augmentation de la congrégation des Enfants de Marie.

La mission prêchée du 14 octobre au 1er novembre 1899 par deux pères lazaristes d'Angers a été clôturée par l'érection d'une croix en bois monumentale, ornementée d'un magnifique Christ en fonte bronzée blanc, elle a été plantée sur le calvaire de la paroisse à la place de celle que M. l'abbé Ayraut avait fait élever. Rongée par les intempéries, elle était tombée en juillet 1896.

Le 13 avril 1902, la semaine de retraite prêchée par un père Lazariste d'Angers se termine par l'installation d'une Piéta en fonte dans la grotte située à la base du grand calvaire de la paroisse.

En 1936 une nouvelle croix est érigée. Fortement consolidée dans un socle bien lié, qui repose lui-même sur un carré dominant la route de 2 mètres, cette croix de ciment armé sur laquelle est étendu le Christ de 1 m 90, a été bénite et érigée le 25 décembre 1936, après une mission de 3 semaines. (Histoire de la paroisse par le curé PELLETIER)

A la fin du siècle dernier (20e), la physionomie du calvaire a changé. Au début des années 70 les deux escaliers situés devant le calvaire furent démontés pour améliorer la circulation, notamment celle des cars des employés de l'usine. Il y avait aussi les 2 grands sapins qui s'élevaient majestueusement derrière le calvaire, mais on les disait malades et ils furent coupés au début des années 1990.



Avant enlèvement des escaliers



Rue de la cure avec le calvaire et les deux sapins.



Après suppression des escaliers



Tel qu'il apparaît aujourd'hui

RUE ARISTIDE CAILLAUD

30 KMH / RALENTISSEURS

Cette rue n'ayant pas de trottoirs, suite à la demande de riverains dont les enfants sont régulièrement mis en danger par des automobilistes qui roulent trop vite, les services techniques ont disposé des ralentisseurs temporaires de type «légo» et un arrêté de limitation à 30 Km/h a été établi par notre policier municipal.



INFORMATIONS DIVERSES ...



Courant mars, probablement quelques jours avant le 25 mars, des restes de toitures amiantées ont été déposés sur la petite route technique de la 4 voies située juste à côté du moulin direction la Tessouale (en face de la route de L'Immonière). Cette route technique n'étant jamais fréquentée, un connaisseur des lieux n'a eu aucune peine à commettre son délit.

Ce sera donc la collectivité (donc nous, nos impôts) qui paiera pour la personne qui a commis ce délit. La facture s'élève probablement à plus de 3000 euros.



La bibliothèque de Moulins est ouverte tous les **vendredis soirs de 16h30 à 19h00**.

LPM

Si vous avez connaissance de personnes ne recevant pas Le Petit Moulinois, elles peuvent envoyer un mail à mairie-moulins@mauleon.fr ou passer à la mairie annexe les mardis et jeudis (après-midi).



Drones : Des habitants se sont plaints du survol de leur propriété par des drones. Il existe des règles pénales très contraignantes pour les propriétaires de drones.

[Lien vers un explication synthétique des règles](#)

EVÈNEMENTS À VENIR

Avril	Dimanche	23 Avril	Vide grenier à l'américaine
Mai	lundi	08 Mai	Victoire seconde guerre mondiale 
	Vendredi	12 Mai	18h Fêtons la nature à la CORBELIERE
	Samedi	13 Mai	Fêtons la nature (8h30-18h30 voir sur mauleon.fr)
Juin	Mercredi	21 Juin	Fête de la musique (Mauléon-ville)
	Samedi	24 Juin	Kermesse de l'école
Juillet	Samedi	01 Juillet	Forum des Associations (Mauléon-ville)
	Samedi	08 Juillet	18h Fête de la Chapelle Largeau (repas / jeux)
	Dimanche	09 Juillet	Durbelière, journée estivale (St Aubin)